



LAYLA MAHANA

Association loi du 1er juillet 1901 - n°0561010740
Association culture, jeunesse et sport, N°56JEP142
Danses Orientale et Polynésienne
56700 Kervignac

Contact :
06.32.12.06.72 / laylamahana@outlook.fr
<http://www.laylamahana.com/>

Mode de règlement

- CHÈQUE ESPÈCES
 VIREMENT COUPONS SPORT

- Facture Bon CAF

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - Année _____ / _____

NOM de l'élève : _____ PRENOM _____

NOM et PRENOM du représentant légal _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ PORTABLE ELEVE : ____/____/____/____/____

NOM FACEBOOK : _____ PORTABLE REPRESENTANT : ____/____/____/____/____

MAIL : _____ @ _____

COURS DEMANDES PAR L'ELEVE :

- Enfant Découverte* (4-10ans)
 Ado Orientale
 Ado Tahitienne

 Adulte Orientale (niveau 1)
 Adulte Orientale (niveau 2)
 Adulte Orientale (niveau 3)

 Adulte Tahitienne (tous niveaux)

 Ori Fitness (ados et adultes tous niveaux)
 ATS American Tribal Style (ados et adultes tous niveaux)

* danse orientale ET tahitienne

RÈGLEMENT (cochez le règlement correspondant)

- ❖ Tarif Enfant : 127€
 127€
 17€ + 110€
 17€ + 40€ + 40€ + 30€

❖ Tarif Ado/Adulte 1 cours : 167€
 167€
 17€ + 150€
 17€ + 50€ + 50€ + 50€

❖ Tarif Ado/Adulte 2 cours : 277€
 277€
 17€ + 260€
 17€ + 90€ + 90€ + 80€

ATTESTATION OBLIGATOIRE - Attestation de l'élève OU de son représentant légal (élèves de -16 ans)

Je soussigné(e) (NOM et PRENOM de l'élève),
représenté(e) légalement par (NOM DU REPRESENTANT) :

- Certifie avoir lu en ligne les statuts de l'association « Layla Mahana » et le règlement intérieur en cours de validité.
 Reconnaît que l'adhésion à l'association entraîne l'acceptation du règlement intérieur.
 Atteste avoir remis un certificat médical pour l'année en cours ou le questionnaire de santé.
 M'engage à remettre avant octobre un certificat médical pour l'année en cours ou le questionnaire de santé.

Autorisez vous l'association à utiliser votre image à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet...)?

- J'autorise la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant par l'association « Layla Mahana ».
 Je n'autorise pas la diffusion de mon image / de l'image de mon enfant par l'association « Layla Mahana ».

Conformément à la loi 'Informatique et Libertés' (06/01/1978), vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression de vos données.
Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser à l'association (par le biais d'une animatrice) ou par mail à laylamahana@outlook.fr.

Date : ____/____/____

Signature de l'adhérent OU de son représentant légal :

INSCRIPTIONS

Pour toute inscription, merci de nous transmettre :

- ✓ La **fiche d'inscription** complétée et signée (attention de bien remplir toutes les informations)
- ✓ Un **certificat médical** pour l'année en cours ou la fiche « Questionnaire » pour les anciens adhérents
- ✓ Le **règlement** dans sa totalité, en espèce (dans une enveloppe à votre nom) ou en un ou plusieurs chèques

Tout adhérent s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association disponibles sur le site internet www.laylamahana.com. En cas d'impossibilité de connexion, un exemplaire peut vous être fourni sur demande.

L'acceptation de l'élève dans le cours est soumise à décision du bureau. L'ouverture des créneaux de cours est fonction du nombre de danseuses inscrites (minimum 9 adhérentes par cours). Les horaires peuvent être modifiés en cas de nécessité.

Nous proposons également des **inscriptions au trimestre**, pour toute information renseignez-vous auprès du bureau.

TARIFS

- Cotisation individuelle..... 17€
- Forfait annuel de 30 cours (+1 cours d'essai offert) :
 - ✓ enfant (45min)..... 110€
 - ✓ ado/adulte (1cours d'1h)..... 150€
 - ✓ ado/adulte (2cours d'1h)..... 260€
- Costumes :
Les costumes enfants et ados sont pris en charge et restent à l'association.
Pour les costumes adultes, le tarif sera fixée avec l'animatrice (règlement en novembre).

ATTENTION !!
Chèque au nom du FLH
Pour l'inscription à l'ATS

REGLEMENTS ACCEPTÉS

ATTENTION :

Cotisation de 17€ obligatoirement réglée sur 1 chèque à part si paiement en plusieurs fois !
Si le règlement est fait en un seul chèque (cotisation + cours), celui-ci sera encaissé sur le 1^{er} trimestre.

- **Règlement à l'année en 1 ou 2 chèques :**
 - ✓ enfant..... 17€ + 110€ = 127€
 - ✓ ado/adulte..... 17€ + 150€ = 167€
 - ✓ ado/adulte (2^{ème} cours au tarif enfant)..... 17€ + 260€ = 277€
- **Règlement au trimestre en 4 chèques :**
 - ✓ enfant 17€ + 40€ + 40€ + 30€
 - ✓ ado/adulte 17€ + 50€ + 50€ + 50€
 - ✓ ado/adulte (2cours) 17€ + 90€ + 90€ + 80€

Encaissement des chèques

- 03 octobre : cotisation
- 15 novembre : 1^{er} trimestre
- 15 janvier : 2^{ème} trimestre
- 15 mars : 3^{ème} trimestre

Tickets Sport ANCV

Bon CAF Loisirs

L'adhésion à notre association vous permet de bénéficier d'une aide de la CAF via les bons « Caf Loisirs ».

→ Facture sur demande !

Pour toute demande de facture, merci de nous le préciser sur la fiche d'inscription.

HORAIRES

COURS	ANIMATRICE	HORAIRES	SALLES
Enfants Découverte (4-10ans)	Nolwenn	Mercredi 17h00-17h45	Salle N° 2
Ados Tahitienne	Patricia	Mercredi 18h30-19h30	Salle N° 7
Ados Orientale	Sterenn	Mardi 17h30-18h30	Salle N° 7
Adultes Tahitienne (tous niveau)	Patricia	Mercredi 19h30-20h30	Salle N° 7
Adultes 1 Orientale	Sterenn	Mardi 18h30-19h30	Salle N° 7
Adultes 2 Orientale	Sterenn	Mardi 19h30-20h30	Salle N° 7
Adultes 3 Orientale	Sterenn	Mardi 20h30-21h30	Salle N° 7
Ori Fitness	Angélique	Mercredi 20h30-21h30	Salle N° 7
ATS American Tribal Style	Nolwenn	Jeudi 17h-18h	Hennebont Salle Curie